

Programme Interreg VI-A France – Italia ALCOTRA

4^e APPEL A PROJETS POUR LA SELECTION DE PROJETS SIMPLES

ANNEXE 1

La publication début avril 2025 de la Communication de la Commission européenne relative à la revue à mi-parcours de la politique de cohésion 2021-2027 a été l'occasion de préciser les nouveaux enjeux qui se posent à l'UE dans un contexte géopolitique en pleine évolution et d'encourager les États membres et les régions à mieux soutenir la compétitivité et la décarbonation de l'UE, la défense et la sécurité, la résilience hydrique et la transition énergétique.

Parallèlement, la Commission européenne a rappelé la nécessité d'accélérer la mise en œuvre des Programmes de cohésion et de coopération au regard des nouveaux seuils de certification de dépenses imposés par la réglementation 2021-2027.

Les enjeux posés par la Commission européenne trouvent naturellement écho à l'échelle du territoire de coopération transfrontalière du Programme ALCOTRA dont plusieurs objectifs spécifiques apportent une contribution substantielle à une plus grande compétitivité et résilience de l'Union.

Cette annexe présente quelques actions exemplaires qui s'ajoutent à celles déjà prévues dans le cadre du Programme. Il est rappelé que ces exemples sont non exhaustifs, non obligatoires et non contraignants dans le cadre de l'évaluation des candidatures.

Le Programme invite, par ailleurs, les projets à définir des objectifs ciblés et réalistes et à stabiliser le partenariat pour garantir la faisabilité des actions prévues dans les délais impartis.

OS	Exemples non exhaustifs	Budget disponible
1.2	Tirer parti des avantages de la numérisation au bénéfice des citoyens, des entreprises, des organismes de recherche et des pouvoirs publics	8 220 691,94 €
	• <i>Interopérabilité des systèmes d'information en matière de sécurité routière transfrontalière, de gestion des risques naturels, de biodiversité, de tourisme, ...</i> • <i>Développement du partage des données transfrontalières, en lien avec les précédents projets.</i> • <i>Soutien à la mise en application entre la France et l'Italie du règlement (UE) 2025/327 relatif à l'espace européen des données de santé.</i> • <i>Cybersécurité et résilience des infrastructures critiques.</i> • <i>Recherche et innovation en matière de sécurité des systèmes d'information.</i> • <i>Développement d'IA et de solutions numériques innovantes répondant aux enjeux du territoire ALCOTRA (risques naturels, mobilité transfrontalière, tourisme, etc.).</i> • <i>Développement de services publics transfrontaliers en ligne.</i> • <i>Etude et développement de stratégies transfrontalières en matière de souveraineté des données (cloud transfrontalier).</i> • <i>Développement d'outils de comptage de la fréquentation estivale dans les massifs de montagne transfrontaliers.</i> • <i>Dans le cadre de la préparation des JOPH 2030, développement d'applications numériques transfrontalières dédiées.</i>	
1.4	Développer des compétences en ce qui concerne la spécialisation intelligente, la transition industrielle et l'esprit d'entreprise	462 818,70 €
	• <i>Développement de stratégies conjointes de réindustrialisation sur des filières partagées.</i> • <i>Intégration de filières de production transfrontalières et développement de clusters transfrontaliers dans les secteurs clés (défense, agroalimentaire, chimie, etc.).</i> • <i>Coopération entre PME et Universités en matière d'innovation (Labcom transfrontalier, etc.).</i> • <i>Etude et développement de stratégies transfrontalières en matière de filières stratégiques partagées (semi-conducteurs, spatial, etc.).</i> • <i>Création de pôles de circularité transfrontaliers et projets d'économie circulaire à échelle transfrontalière (bioéconomie forestière, bioénergie).</i> • <i>Dans le cadre de la préparation des JOPH 2030, accompagnement à la décarbonation et à la compensation transfrontalière de carbone.</i>	
2.2	Promouvoir les énergies renouvelables conformément à la directive (UE) 2018/2001 sur les sources d'énergie renouvelables, y compris les critères de durabilité qui y sont énoncés	6 754 749,44 €
	• <i>Mise en réseau des laboratoires de recherche et des PME pour renforcer les coopérations économiques dans le secteur des énergies renouvelables et de l'hydrogène vert.</i> • <i>Développement d'interconnexions transfrontalières pour le transport et la distribution d'énergies renouvelables.</i> • <i>Développement de projets pilotes et plans d'actions dans les secteurs prioritaires de l'hydrogène, de l'hydroélectricité et de la biomasse, y compris la production de biocarburants en lien avec les travaux conduits dans le cadre de la SUERA.</i>	

France – Italia ALCOTRA

2.4	Favoriser l'adaptation au changement climatique, la prévention des risques de catastrophe et la résilience, en tenant compte des approches fondées sur les écosystèmes	4 877 547,20 €
• Développement du réseau des refuges sentinelles sur le changement climatique sur toute la zone ALCOTRA. • Programme de recherche visant à améliorer la compréhension du cycle de l'eau à l'échelle transfrontalière ou à l'échelle de bassins hydrographiques transfrontaliers. • Mise en place de plans transfrontaliers de gestion des risques d'inondation. • Soutien aux démarches transfrontalières de « gestion intégrée des risques naturels en montagne » (GIRN). • Mise en place de solutions basées sur la nature pour la gestion du risque inondation. • Stratégie transfrontalière de sécurisation des ressources en eau. • Développement d'actions pilotes reproductibles en matière de réutilisation des eaux usées vis-à-vis desquels les JOPH 2030 peuvent constituer un accélérateur des transitions. • Systèmes transfrontaliers de surveillance, d'alerte et de réaction en cas de catastrophes naturelles. • Dans le cadre de la préparation des JOPH 2030, entraînements conjoints entre les protections civiles des 2 pays. • Réduction de la vulnérabilité des infrastructures de mobilité transfrontalière aux aléas naturels.		
2.7	Améliorer la protection et la préservation de la nature et de la biodiversité et renforcer les infrastructures vertes, en particulier en milieu urbain, et réduire toutes les formes de pollution	1 761 846,12 €
• Rétablissement sur le long terme et de manière durable de la biodiversité et de la résilience des écosystèmes dans l'ensemble des zones terrestres et marines ALCOTRA en restaurant les écosystèmes dégradés, conformément au règlement (UE) 2024/1991. • Actions visant la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes des sites d'importance communautaire pour les régions biogéographiques méditerranéenne et alpine. • Protection, restauration et élargissement des forêts de l'espace ALCOTRA afin de lutter contre le changement climatique, inverser le processus d'appauvrissement de la biodiversité et garantir la résilience et la multifonctionnalité des écosystèmes forestiers transfrontaliers.		
2.8	Favoriser une mobilité urbaine multimodale durable, dans le cadre de la transition vers une économie à zéro émission nette de carbone	1 820 435,80 €
• Renforcement de l'interopérabilité ferroviaire franco-italienne. • Etude relative à de nouveaux points de passage frontaliers en lien avec le Réseau Transeuropéen de transport (RTE-T). • Actions visant à renforcer la mobilité transfrontalière durable, la planification des transports et l'intégration des services de mobilité transfrontalière dans les zones fonctionnelles urbaines/périurbaines vis-à-vis desquelles les JOPH 2030 peuvent constituer un accélérateur des transitions.		

France – Italia ALCOTRA

6.1	Renforcer les capacités institutionnelles des pouvoirs publics, en particulier ceux chargés de gérer un territoire spécifique, et des parties prenantes	2 154 360,99 €
	• <i>Identification des obstacles juridiques à la coopération économique et aux échanges transfrontaliers (accès aux marchés publics transfrontaliers, recrutement, etc.).</i> • <i>Identification des obstacles juridiques liés à l'apprentissage transfrontalier et à la mobilité des apprentis.</i> • <i>Création d'un statut de travailleur saisonnier transfrontalier franco-italien.</i> • <i>Simplification et élargissement du dispositif français EMILE pour les écoles situées en zone transfrontalière et extension en France du dispositif italien ELCO permettant le détachement d'enseignants italiens en France.</i> • <i>Simplification des autorisations administratives liées aux voyages scolaires dans l'espace transfrontalier.</i> • <i>Développement d'une méthodologie franco-italienne d'Analyse d'impact transfrontalier en lien avec la circulaire française n° 6502/SG relative à l'évaluation préalable des textes normatifs et à la maîtrise du flux réglementaire.</i> • <i>Élaboration de schémas de coordination territoriale (Scot) transfrontaliers en coordination avec les autorités des pays voisins dans une logique de prise en compte de la réalité des bassins de vie transfrontalier.</i> • <i>Dans le cadre de la préparation des JOPH 2030, identification des obstacles juridiques et administratifs liés aux événements majeurs.</i> • <i>Capitalisation interprojets des obstacles identifiés au cours de la programmation 21-27 dans la perspective de la programmation 28-34.</i>	